

## L'opinion publique et l'Eurobaromètre

**Source:** CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/l\\_opinion\\_publique\\_et\\_l\\_eurobarometre-fr-e7539ee5-9a1c-4595-8267-07890b21boee.html](http://www.cvce.eu/obj/l_opinion_publique_et_l_eurobarometre-fr-e7539ee5-9a1c-4595-8267-07890b21boee.html)

**Date de dernière mise à jour:** 08/07/2016



## L'opinion publique et l'Eurobaromètre

Depuis septembre 1973, la Commission européenne effectue tous les six mois, en avril et en octobre, des sondages d'opinion publique dans tous les États membres de la Communauté. Ceux-ci font suite aux premières enquêtes menées de façon ponctuelle en 1962 et au début des années 1970 par la Commission. Les années 1972-1973 sont en effet marquées par l'adhésion du Danemark, de l'Irlande et de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes et par les référendums nationaux qui conditionnent ce premier élargissement. La mesure de l'opinion publique et l'information des citoyens apparaît alors comme une composante essentielle de la construction européenne.

L'Eurobaromètre repose sur une série de questions identiques pour tous les pays et soumises à des échantillons représentatifs de l'ensemble de la population âgée, dans le cadre de l'enquête, de 15 ans et au-delà. Réalisés par des instituts nationaux de sondage selon des méthodes scientifiques, ces sondages réguliers permettent de mesurer et de comparer les attitudes et les réactions des citoyens européens sur des thèmes communautaires ou liés à la vie quotidienne : l'élargissement de la Communauté et les élections européennes, l'environnement, la famille, la santé, le tourisme, l'agriculture, le racisme et la xénophobie, les habitudes alimentaires, l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, la drogue, le sport, ... En octobre 1980, une enquête d'opinion est effectuée en Grèce en prévision de l'entrée, le 1er janvier 1981, du pays dans les Communautés européennes. L'Eurobaromètre examine également les opinions espagnole et portugaise en 1980 et en 1985 avant l'adhésion de ces pays aux Communautés.

Les sondages abordent les principaux thèmes de l'actualité communautaire, le degré d'engagement des différentes catégories de la population à l'égard de la construction européenne et les problèmes de société. Ils permettent notamment de mesurer le degré d'existence d'une opinion publique européenne. Les sondages Eurobaromètre sont publiés par la Direction générale de l'information de la Commission qui ajoute parfois, sur la demande d'une autre direction générale, des enquêtes sur des sujets plus spécialisés. Outre son intérêt intrinsèque pour la communauté scientifique internationale, l'Eurobaromètre permet surtout aux institutions communautaires de mieux connaître l'opinion des citoyens européens et, du même coup, de mieux les informer sur les institutions et sur les politiques qui les concernent.